

Le 19 décembre 2008

Monsieur Jean-Claude Tardif  
Directeur  
Réseau en santé cardiovasculaire (RSCV)  
Institut de cardiologie de Montréal.  
5000, rue Bélanger Est  
Montréal  
Québec H1T 1C8

Monsieur,

Dans le cadre de sa Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) rendait disponible des sommes supplémentaires au FRSQ afin de contribuer à soutenir des stages internationaux. Le FRSQ dispose ainsi d'une somme d'environ 800 000 \$ ce qui lui a permis de créer le programme de stage international.

Ce programme a pour objectif de permettre aux étudiants en formation en recherche en santé, inscrits à un programme universitaire de maîtrise ou de doctorat au Québec, de perfectionner leurs connaissances ou d'acquérir de nouvelles techniques par un stage de recherche ponctuel à l'étranger, de préférence dans des pays ou des régions identifiées prioritaires dans la SQRI ou dans la politique internationale du Québec (France, Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis, Mexique, Brésil, Chine, Japon, Inde, Italie, Wallonie-Bruxelles, Flandre, Israël, Catalogne, de même que dans le cadre de projets multilatéraux ou relevant des 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> programmes cadres européens). De plus, le Conseil d'administration du FRSQ à sa dernière rencontre a adopté une politique relative aux relations extérieures, dont nous joignons copie à la présente.

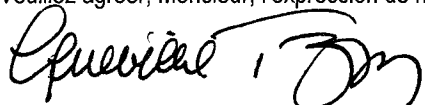
Nous sommes heureux de vous annoncer que le FRSQ offre à chacun des groupes et instituts de recherche universitaire, aux centres de recherche hospitaliers de même qu'aux réseaux de recherche, l'occasion d'accorder à un étudiant à la maîtrise ou au doctorat un stage à l'étranger. La candidature retenue pourra être soumise au FRSQ en tout temps à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2009 jusqu'au 15 janvier 2010**.

Le montant maximal accordé pour le stage est de 15 000 \$ pour une période variant de deux (2) à six (6) mois, soit un montant de 2 500 \$ par mois incluant les frais de transport.

Afin de se prévaloir de ce montant, les groupes, instituts, centres et réseaux de recherche devront se conformer aux modalités inscrites au document joint.

Nous espérons que ces stages seront un outil supplémentaire pour renforcer les actions sur la scène internationale dans le cadre de projets ou de partenariats de recherche établis ou en voie de développement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Geneviève Tanguay, Ph.D.  
Présidente-directrice générale par intérim